

Projet de chaire franco-allemande en économie de l'innovation et des politiques territoriales

Emmanuel Muller^{a,b}, Jean-Alain Héraud^a, Andrea Zenker^b

^aBureau d'Economie Théorique et Appliquée, Université de Strasbourg

^bFraunhofer-Institut für System- und Innovationsforschung ISI, Karlsruhe



Octobre 2012

evoREG Research Note #23

Le lancement d'une chaire franco-allemande en économie de l'innovation et des politiques territoriales à l'occasion du Cinquantenaire du Traité de l'Elysée a pour objectif de renforcer et de formaliser les liens de l'Université de Strasbourg (en particulier le Bureau d'Economie Théorique et Appliqué (BETA – UMR 7522) et la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion) avec ses principaux partenaires allemands dans ce domaine, en l'occurrence:

- la *Fraunhofer Gesellschaft* (Société Fraunhofer) et tout particulièrement l'ISI (Institut Fraunhofer d'Etude des Systèmes et de l'Innovation de Karlsruhe) ;
- le *Karlsruhe Institut für Technologie* (KIT), notamment l'*Institut für Wirtschaftspolitik und Wirtschaftsforschung* (IWW) ;
- l'*Albert-Ludwigs-Universität Freiburg* (Fribourg-en-Brisgau), au titre du *Frankreich-Zentrum*.

La chaire fera l'objet d'une déclaration commune le 22 janvier 2013, date du Cinquantenaire de la signature du Traité de l'Elysée. Cette déclaration associera l'Université de Strasbourg, le CNRS, la Fraunhofer Gesellschaft, le KIT et le Frankreich Zentrum de l'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg aux partenaires institutionnels soutenant cette démarche.

Ce projet s'est vu décerner le 20 juin dernier le label « année franco-allemande - cinquantenaire du Traité de l'Elysée » par le Ministère français des Affaires Etrangères (cf. logo en page de garde).

Les activités de cette chaire s'articulent autour de trois axes principaux. Le premier axe correspond aux activités de recherche portant sur les systèmes et politiques d'innovation dans le cadre franco-allemand et européen, l'encadrement de thèse binationales ou en cotutelles et la réalisation de publications académiques. Cet axe vise l'obtention de programmes de recherche franco-allemands de type ANR-DFG et le renforcement de publications transfrontalières s'inscrivant dans l'espace du Rhin Supérieur. L'axe deux recouvre l'ensemble des tâches pédagogiques reliées à la chaire, notamment l'organisation des enseignements de management de l'innovation du Master franco-allemand M2i (Management International de l'Innovation) entre les universités de Fribourg-en-Brisgau et Strasbourg, l'accompagnement des stagiaires issus des cohortes franco-allemandes au cours de leurs missions en entreprises et le soutien aux rencontres doctorales binationales (voire trinationales) entre les universités du Rhin Supérieur. Le troisième axe concerne la mise à disposition d'expertise dans le domaine de l'économie de l'innovation et des politiques territoriales pour le compte d'acteurs publics ou d'entreprises privées. Cette expertise peut s'adresser en fonction des projets à des collectivités (Régions, Länder, communes, etc.), aux autorités nationales ou fédérales allemandes et françaises (Ministères), à des réseaux ou clusters d'entreprises mais aussi aux institutions de l'Union Européenne (notamment les DG Regio, Entreprise et Recherche) voire aux institutions internationales (telles l'OCDE ou la Banque Mondiale).

Cette chaire s'inscrit dans la continuité de l'initiative evoREG (www.evoREG.eu) liant depuis 2008 le BETA et l'Institut Fraunhofer ISI et qui a été rendue possible grâce au soutien financier de la Région Alsace et de l'Union Européenne (INTERREG IV –Rhin Supérieur) pour la période 2009-2011. La chaire franco-allemande en économie de l'innovation et des politiques territoriales est des-

tinée à constituer un des piliers de l'académie du management de la créativité et de l'innovation de l'Université de Strasbourg pour les années à venir. Le financement de la chaire s'inscrit dans un horizon de dix ans pour un volume annuel moyen de 100.000 Euros, soit un volume total d'un million d'Euros pour la période 2013-2023. Cinq sources de financement s'articulent à cette fin dans une logique de montée en puissance:

- 1) Les soutiens financier et moral de la FEFA (Fondation de l'Entente Franco-Allemande) ;
- 2) Les ressources mises à disposition par les partenaires académiques concernés (Société Fraunhofer et universités impliquées dans le cadre d'EUCOR) ;
- 3) Le soutien d'acteurs institutionnels locaux et nationaux (CCI Alsace, Région Alsace, CUS, Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, UFA-DFH, etc.) ;
- 4) La réalisation de projets de recherche (de type ANR-DFG, programmes cadres européens, fondation Volkswagen, etc.) ou d'expertise (Union Européenne, entreprises, ministères, collectivités locales, etc.) ;
- 5) Les contributions sous forme de dons d'entreprises associées à la chaire, de partenaires publics et privés (banques, particuliers, anciens étudiants) au travers des fondations de l'Université de Strasbourg et du KIT, notamment grâce à la mise en place d'une plateforme de crowdfunding.

En résumé, le lancement de cette chaire consacrée à l'économie de l'innovation et des politiques territoriales sous forme de partenariat associant institutions académiques, pouvoirs publics et entreprises dans un cadre franco-allemand constitue une opportunité unique de commémorer le Cinquantenaire du Traité de l'Elysée en renforçant sur les plans scientifique, pédagogique et économique les liens entre la France et l'Allemagne.